

05 JUIN 2025

Monsieur Patrick PERREARD  
Monsieur le Président  
Terre Valserhône l'Interco  
35 rue de la Poste  
Châtillon-en-Michaille  
01 200 VALSERHONE

Présidence  
Ref : PG/DG/040-2025  
A l'attention de : Patrick PERREARD

Bourg-en-Bresse, le 02/06/2025

Objet : Avis Projet de modification de droit commun n°3 du PLUi

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 12 mai 2025 concernant le projet de modification de droit commun n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUiH).

Je vous remercie pour votre sollicitation et je vous informe après avoir pris connaissance du dossier, que je n'ai pas d'observations particulières à formuler.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pierre GIROD  
Président

